

Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425



Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous.
www.unicograber.com



Nom du produit:	UG-12 UNIfine
Ligne de produit:	UNICOindividual
Propriété du produit:	possibilité de correction de la protection
Caractéristiques générales de produit :	lunettes à branches
Équipement:	sans inclinaison
Résistance mécanique (monture) :	F
Groupe de produit:	HIGHVISION
Normes EN:	PPE Regulation (EU) 2016/425
Aide au portage:	crochet auriculaire
Autonomie (utilisation):	Utilisation continue
Composant du produit:	Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit.

Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers



Description du produit

Les lunettes de protection correctrices assurent le parfait équilibre entre la correction visuelle et la protection oculaire contre les dangers mécaniques, chimiques et/ou optiques. L'objectif est de parvenir à une protection optimale ainsi qu'à la satisfaction des besoins individuels et des exigences professionnelles. Il est primordial que les verres et la monture des lunettes de protection correctrices aient été vérifiés en tant qu'équipement dans son ensemble, seule manière de garantir la classe de résistance adaptée. Un investissement payant!

Numéro d'article: 2020 7002 00

Couleur de monture: silver

Exécution: SAR

Type de vitrage: 2-1.2 UG 1 F CE

Taille: 53/18

Classe de résistance: F

Teinte de coloration : clear

Revêtement: Protection anti UV | résistant aux rayures | super antireflet

Material oculaire: Polycarbonat

Code secteur d'activité: Agriculture/Foresterie/Pêche | Artisanat | Construction de véhicules/avions | Construction/Construction routière | Entreprise d'élimination des déchets | Gastronomie | Horticulture | Industrie chimique | Industrie de l'imprimerie | Industrie métallurgique | Industrie pharmaceutique | Ingénierie mécanique | Nettoyage des bâtiments | Secteur de l'énergie/approvisionnement en énergie | Secteur des salles blanches | Technologie climatique | Technologie médicale/laboratoires | Transport/Entreposage/Logistique | Travail temporaire | industrie alimentaire

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

IMPORTANT :

Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Autorité de certification: NB 1883; ECS European Certification Service GmbH; Hüttfeldstraße 50; D-73430 Aalen
Certificat de type UE: C823.1UG

La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: C823.1UG

CH-Münchenstein, 15.06.2019



Dominique Graber, CEO